

*Installation du Conseil Municipal
Séance du 15 mars 2008
Elections du Maire et des Adjoints
Désignation des Délégués Communautaires*

L'an deux mil huit, le quinze mars, à douze heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Plassac, proclamés et élus, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Christian Michel, Maire qui, après appel nominal, a donné lecture des résultats du procès-verbal des élections du 9 mars 2008 :

- *Nombre d'électeurs :* 674
- *Total des votants :* 485
- *Suffrages exprimés :* 461

• <i>Jean-Louis Bernard</i>	<i>380 voix</i>
• <i>Valérie Bernaud</i>	<i>407 voix</i>
• <i>Magali Bodeï</i>	<i>425 voix</i>
• <i>Francis Boussard</i>	<i>394 voix</i>
• <i>Daniel Brillaud</i>	<i>431 voix</i>
• <i>Jean-Noël Gaborit</i>	<i>426 voix</i>
• <i>Martine Goutte</i>	<i>426 voix</i>
• <i>Maryse Héraud</i>	<i>381 voix</i>
• <i>Jean-Luc Hilarion</i>	<i>390 voix</i>
• <i>Michel Marenda</i>	<i>380 voix</i>
• <i>Christian Michel</i>	<i>419 voix</i>
• <i>Daniel Migliorini</i>	<i>419 voix</i>
• <i>André Odin</i>	<i>394 voix</i>
• <i>Philippe Pontacq</i>	<i>424 voix</i>
• <i>Guy Rivière</i>	<i>419 voix</i>

Et a déclaré installer Messieurs Bernard, Boussard, Brillaud, Gaborit, Hilarion, Marenda, Michel, Migliorini, Odin, Pontacq, Rivière et Mesdames Bernaud, Bodeï, Goutte et Héraud dans leur fonction de Conseillers Municipaux.

Monsieur le Maire invite le doyen d'âge, Monsieur André Odin à prendre la présidence pour procéder à l'élection du Maire (scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages). Monsieur André Odin prend la présidence.

Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance Madame Magali Bodeï.

Election du Maire

A l'issue du scrutin à bulletins secrets, les résultats sont les suivants :

Premier tour de scrutin :

Candidat : Madame Martine Goutte

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs ou nuls : 01

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

Madame Martine Goutte (14 voix) ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.

Election des Adjointes au Maire

Conformément à la législation en vigueur, article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Madame le Maire propose la reconduction de quatre postes d'adjoints. Il est demandé au Conseil Municipal de procéder à l'élection des adjoints.

1^{er} Adjoint :

Candidat : Monsieur Jean-Louis Bernard

A l'issue du scrutin à bulletins secrets, les résultats sont les suivants :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs ou nuls : 03

Suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 07

Monsieur Jean-Louis Bernard (12 voix) ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1^{er} Adjoint au Maire et immédiatement installé.

2^{ème} Adjoint :

Candidat : Monsieur André Odin

A l'issue du scrutin à bulletins secrets, les résultats sont les suivants :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs ou nuls : 03

Suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 07

Monsieur André Odin (12 voix) ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2^{ème} Adjoint au Maire et immédiatement installé.

3^{ème} Adjoint :

Candidat : Monsieur Jean-Luc Hilarion

A l'issue du scrutin à bulletins secrets, les résultats sont les suivants :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs ou nuls : 04

Suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 06

Monsieur Jean-Luc Hilarion (11 voix) ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3^{ème} Adjoint au Maire et immédiatement installé.

4^{ème} Adjoint :

Candidat : Monsieur Francis Boussard

A l'issue du scrutin à bulletins secrets, les résultats sont les suivants :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs ou nuls : 03

Suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 07

Monsieur Francis Boussard (12 voix) ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4^{ème} Adjoint au Maire et immédiatement installé.

Désignation des Délégués Communautaires :

Madame le Maire expose qu'il nécessaire de désigner 3 délégués titulaires et 2 délégués suppléants à la Communauté de Communes du Canton de Blaye.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité :

Délégués titulaires :

Madame Martine Goutte,

Monsieur Christian Michel,

Monsieur Daniel Brillaud.

Délégués suppléants :

Monsieur Jean-Louis Bernard,

Monsieur Daniel Migliorini.

La séance est levée à 12 heures 30.